

Conditions pour bénéficier de ce programme

- ▶ Etre accompagné dans son projet vacances par un travailleur social
- ▶ Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 1 000 € (année N-1)
- ▶ Avoir un revenu fiscal de référence inférieur aux plafonds indiqués ci-dessous

Nombre de parts fiscales	Plafond de revenus
1	21 600 €
1,5	27 000 €
2	32 400 €
2,5	37 800 €
3	43 200 €
3,5	48 600 €
4	54 000 €
4,5	59 400 €
5	64 800 €

- ▶ Etre bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) gratuite



Pour ouvrir un dossier, contactez



MSA de Franche-Comté
Service Action Sanitaire et Sociale
13 Avenue Elisée Cusenier
25090 BESANCON Cedex 9

☎ 03.84.96.31.01



vous informer

Votre MSA vous aide à partir en vacances

■ Dispositif Bourse Solidarité Vacances

franchecomte.msa.fr



L'essentiel & plus encore



Partir en vacances c'est possible !

**LES
VACANCES C'EST
ESSENTIEL**

*Pour se
reposer*

*Pour
découvrir
une région, un
environnement*

*Pour renforcer
les liens avec
sa famille et
les autres*

Partez avec le dispositif

*Bourse Solidarité
Vacances*

en partenariat avec l'Agence Nationale pour les
Chèques-Vacances.



Ce programme vous propose des offres de séjours à la semaine auprès de prestataires de tourisme, des offres de loisirs et de transports de qualité, à tarif solidaire.

Exemple :

- ▶ 50 à 70 % à déduire du coût du séjour proposé à prix public
- ▶ Tarifs préférentiels tarifs SNCF